

Réf: Dossier 362588

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DES BEAUX SEJOURS
» en abrégé « ECOBES »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024 , et enregistrés le mardi 03 décembre 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
DES BEAUX SEJOURS » en abrégé « ECOBES »

Objet : • AGENCE IMMOBILIERE

• CONSTRUCTION DE BATIMENTS ET ACTIVITES
ANNEXES (ELECTRICITE, PLOMBERIE, MENUISERIE,
SOUDURE, MACONNERIE...)

• ACHAT, CONFECTION, VENTE DE MATERIAUX DE
CONSTRUCTION, DE PRODUITS INDUSTRIELS,
EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIVERS

• ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES, DE
PECHE MANUFACTURES

• PRESTATION DE DIVERS SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M CAMARA SINGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12562 du 03/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74646/GTCA/RC/2024 du 03/12/2024

